

» Les textes ci-dessous définissent les missions en ce qui concerne les affaires sportives du comité régional, sous la responsabilité de la commission du corps arbitral. / Edition 3 (22 février 2026)



### Composition de la commission

- Le président : Damien BOIS
- Le secrétaire : Claude DESCHASEAUX,
- Les membres : Céline RUTLER, Geoffrey CORNIAU, Eric DELCOURT, Philippe LEMAIRE, et Francis BUCHWALTER.

### Domaine d'activité de la commission pour les activités sportives

#### ① Direction, Relation et Gestion de la Crca

- Relation et rapport avec les autorités de tutelle (Fédération, Cnca, comité directeur du Grand Est),
- Relation et échange avec les commissions spécifiques des autres disciplines (Bmx, Vtt, Salle, Freestyle),
- Convocation des réunions, des séminaires et formations, examens d'arbitres,
- Etablissement du plan quadriennal et Animation de la commission,

▶ **Damien BOIS**

#### ② Informations et Communication

- Communication des décisions de la Crca, des formations programmées et examens d'arbitre organisés,
- Rédaction des directives (pratiques et d'activité de l'arbitrage des épreuves),
- Informations sur les évolutions réglementaires et les règlements spécifiques régionaux,
- Suivi et mise à jour de la documentation sur le site du Cr pour l'onglet arbitre,
- Rédaction éventuelle des textes spécifiques avant approbation par le CD,

▶ **Claude DESCHASEAUX**

#### ③ Suivi réglementaire applicable aux épreuves régionales

- Après modifications des règlements internationaux et fédéraux, état de synthèse des évolutions,
- Transmission des évolutions au secrétaire pour diffusion aux arbitres.

▶ **Claude DESCHASEAUX** (route et piste), **Céline RUTLER** (cyclo-cross),

#### ④ Formations, Séminaire et Examens de qualification et promotion

Ce domaine comporte trois aspects : la formation continue, l'intégration et l'accueil de nouveaux officiels, la préparation et assistance pour les promotions de qualification. Ces formations ou examens peuvent être unitaire [au niveau du Cr] ou décentralisées [dans chaque zone].

- La formation continue est assurée par l'information (directives), le séminaire et les réunions annuelles.

\*Un séminaire de tous les arbitres du comité est à organiser durant la mandature. Cela permet de rassembler les officiels en charge du contrôle sportif de nos épreuves, de mieux se connaître, de permettre à chacun de faire part de ses problèmes, difficultés et besoins. Des informations générales et des ateliers pratiques sur l'arbitrage des épreuves seront dispensés. Ces échanges sont source d'amélioration.

▶ **Damien BOIS et la commission**

\*Une réunion annuelle décentralisée est à organiser chaque année (si possible) pour évoquer divers sujets : évolution des pratiques d'arbitrage, suivi des modifications des règlements, évocation des problèmes rencontrés, etc. Il est important que tous les officiels des secteurs quelque soit leur qualification [Alsace, Champagne, Lorraine] y participent.

▶ **Céline RUTLER [Als], Geoffrey CORNIAU [Cha], Philippe LEMAIRE [Lor]**

\*L'information est dispensée par l'envoi par email de documents aux arbitres sur divers sujets sur la réglementation et les pratiques d'arbitrage en début de chaque saison.

▶ **Le secrétaire Claude DESCHASEAUX**

- L'intégration et l'accueil de nouveaux officiels est un aspect important pour assurer la continuité de l'arbitrage. Dans ce domaine, la commission travaille avec les comités départementaux. Chaque comité départemental doit avoir un référent qui assiste les nouveaux arbitres, et les accompagne sur les épreuves.
    - ▶ **Damien BOIS** [10], **Sylvain GIRAULT** [52], **Alain MAUROY** [51], **Eric DELCOURT** [08], **Marin BRIEY** [55], **Daniel MEZZETTA** [57], **Philippe LEMAIRE** [54], **Jean-Claude CLAUDEL** [88] **Claude DESCHASEAUX** [68], **Valérie ANDRES** [67].
  - Les promotions de qualification. Cela concerne les passages à la qualification National ou Fédéral (Cne et chrono). Ces deux passages sont sous l'autorité de la commission nationale. La Crca a en charge les propositions de candidats et l'organisation matérielle (lieu et personnel) des examens. Elle assure également une assistance dans la préparation des candidats. Chacun est libre de faire acte de candidature pour autant qu'il a deux ans d'activité dans sa fonction et à assurer un minimum de prestation d'arbitrage durant ces deux années.
    - ▶ **Le président Damien BOIS et la commission**
- 5 Désignation des arbitres sur les épreuves régionales (route, piste, cyclo-cross et école de vélo).
- Pour les championnats régionaux et les éventuels adjoints des épreuves fédérales et internationales, la commission nomme les officiels,
  - Pour les épreuves du cyclisme traditionnel organisées, le responsable de secteur assure la désignation des arbitres et informe le secrétaire des missions pour la publication et diffusion des missions. Des échanges entre secteur sont à faire selon les besoins pour certaines compétitions limitrophes. Le secrétaire fait l'interface avec les référents et assure la publication des missions (aux arbitres et sur le site du Cr),
    - ▶ **Claude DESCHASEAUX** pour le Haut-Rhin,
    - ▶ **Valérie ANDRES** pour le Bas-Rhin,
    - ▶ **Philippe LEMAIRE** pour la Lorraine sud (88, 54s)
    - ▶ **Maxime CRE** pour la Lorraine nord (54n, 57),
    - ▶ **Marin BRIEY** pour la Meuse (55),
    - ▶ **Sylvain GIRAULT** pour la Haute-Marne,
    - ▶ **Damien BOIS** pour l'Aube (10),
    - ▶ **Alain MAUROY** pour la Marne (51),
    - ▶ **Eric DELCOURT** pour les Ardennes (08),
  - Les épreuves Ecole de vélo compétition sont en charge des responsables ci-dessus. Les concours (initiations) sont de la responsabilité des éducateurs des clubs, sous la responsabilité du responsable de la commission.
  - L'affectation des arbitres sur les autres disciplines (Bmx, Vtt, Salle) est assurée par la commission spécifique : Jérémy VINCENT et Alexis ZENON (Vtt), Séverine SCHRECKENBERG (Bmx), Laurence PFLUMIO (Salle).
- 6 Gestion des épreuves (détails d'organisation et résultats),
- Observations sur les Do pour mise en conformité avec la réglementation fédérale et les directives régionales,
  - Intervention dans l'homologation des épreuves pour les aspects sportifs mentionnés (sanctions, incidents) sur les états (rapport). Recherche d'informations complémentaires (litige, sanction, absence) avant validation,
  - Etablissement du procès-verbal de pénalité sportive pour les faits non repris au rapport du jury, et transmission à la commission d'homologation et disciplinaire pour validation.
    - ▶ **Le président de la Crca, et les membres**
- 7 Equipement vestimentaire (tenue officielle, etc.)
- Gestion des stocks, et établissement du listing des vêtements en attente de distribution au siège du comité,
  - Contact avec les arbitres sur leurs besoins, et établissement du bordereau de commande,
  - Transmission de la commande à la Crca dans les délais demandés,
  - Validation de la livraison et suivi de l'envoi aux arbitres
    - ▶ **Claude DESCHASEAUX**

**La commission régionale des arbitres.**